



PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Cayenne, le 22/02/2018

Service Risques, Énergie,
Mines et Déchets

Pôle risques technologiques
Unité Risques Accidentels

Nos réf. : REMD/RA/FP/2018/N°141

Destinataires in fine

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) de la Société GUYANEXPLO qui aura lieu le :

mercredi 11 avril 2018 à 9h00
à la DEAL – Site Buzaré de Cayenne
salle Jean LEDUC – 2^{ème} étage

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1 - Élément évoqué lors de la réunion de la CSS du 14 avril 2016, point 6 du compte-rendu, et lors de la réunion de la CSS du 2 juin 2017, point 1-2 du compte rendu, annexion du PPRT au document d'urbanisme, réponse attendue sur ce point par la commune.
- 2 - Bilan de l'exploitant.
- 3 - Bilan de l'action de l'inspection des installations classées.
- 4 - Information des collectivités sur les projets (aménagement, urbanisme, voirie...) pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement.
- 5 – Échéance du 10 octobre 2018 pour l'actuelle nomination des membres de la CSS, point 6 du bilan de l'inspection présenté en 2017. Les membres de la commission sont nommés par le préfet pour une durée de cinq ans et son corollaire éventuel sur la désignation des membres du bureau de la CSS.
- 6 - Points divers.

Cet ordre du jour a été fixé par le bureau de la CSS, des sujets supplémentaires peuvent être retenus par le Président de la CSS à la demande d'un des membres de la commission.

Vous voudrez bien me faire connaître les autres points particuliers que vous voudriez proposer au Président de la CSS.

Des documents préparatoires pourront éventuellement vous être adressés, par voie informatique, au préalable à la réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation
Le directeur adjoint

Didier RENARD

LISTE DES DESTINATAIRES

Monsieur le préfet,
Monsieur le directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
Monsieur le chef de l'Etat Major Interministériel de Zone,
Monsieur le directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

Monsieur le maire de la commune de KOUROU,
Monsieur le président de la collectivité territoriale de Guyane,
Monsieur le président de la Communauté de Communes des Savanes,

Monsieur le responsable d'exploitation de la société Voltalia de Kourou,
Monsieur le directeur de la société Scierie du Dégrad Saramaca de Kourou,

Monsieur l'administrateur de la société GUYANEXPLO,
Monsieur le directeur de la société GUYANEXPLO,

Monsieur le chef du dépôt de la société GUYANEXPLO,
Monsieur le suppléant du chef du dépôt de la société GUYANEXPLO,